



86^{ème} Assemblée Générale de la FNAM

14 octobre 2020 à NEUVY

Rapport moral et d'activités 2019

Monsieur le Président fédéral,

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Mesdames et Messieurs les présidents de groupements,

Mesdames et Messieurs les représentants de groupements,

Chers amis.

Photo de Neuvy

Réunis cette année dans le Cher au domaine de la Grande Garenne, année un peu particulière pour nous tous, nous sommes rassemblés pour la 86^{ème} assemblée générale de la Fédération nationale André Maginot.

Nous sommes particulièrement heureux que vous ayez répondu aussi nombreux malgré le contexte actuel à notre invitation. Sont présents : **75** Présidents et **25** représentants. Ce qui représente environ la moitié des groupements, **100** GR présents sur **223**, ce qui prouve votre fidélité à la fédération.

Depuis notre dernier congrès à Caen, la Fédération Maginot a perdu de nombreux camarades et adhérents, n'oublions pas nos militaires et les membres des forces de l'ordre tués ou blessés en effectuant leur devoir aussi bien en opérations extérieures qu'en opérations intérieures. En leur mémoire, je vous remercie de bien vouloir vous lever pour respecter une minute de recueillement.

Je vous remercie

Conformément à l'article 5 des statuts et à l'article 3-2.2 du règlement intérieur, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport moral et d'activités 2019, au nom des membres de notre conseil d'administration.

Durant l'année 2019, le **Conseil** s'est réuni **4** fois.

La composition du Bureau n'a pas été modifié et reste inchangé.

Au cours de l'année écoulée, le bureau et le conseil d'administration ont œuvré avec beaucoup de dévouement et nous l'espérons d'efficacité pour que vive notre fédération et la mémoire combattante.

Je voudrais remercier les personnels du siège, ceux de la Grande Garenne et de notre maison de retraite André Maginot, pour le travail et leur disponibilité.

Merci aussi à nos dévoués porte-drapeaux nationaux, messieurs LEMERCIER et PETROVIC pour leur disponibilité et leur dévouement. Ils ont assisté à de nombreux ravivages de la flamme sous l'Arc de Triomphe, bien souvent aux côtés d'un de nos groupements affiliés.

J'associe à ces remerciements tous les porte-drapeaux de vos groupements respectifs.

Aujourd'hui, la FNAM compte **223** groupements et un peu plus de **150 000** membres.

Examinons maintenant le travail réalisé par les **8 Commissions techniques** :

1 La commission de la Solidarité, présidée par **Robert RIDEAU** vice-président, forte de 9 administrateurs et d'un secrétariat, s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2019, ce qui fait une moyenne d'une réunion tous les deux mois.

152 demandes d'aides diverses lui ont été adressées, portant ainsi le montant total des subventions accordées à 398 617€.

L'effort financier s'est porté sur le titre 1 (mémoire), qui à lui seul représente un budget de 172 907€.

Pour autant le soutien traditionnellement accordé aux actions diverses (titre 2), tel que les associations vouées à l'entraide du monde combattant, sans oublier les structures médico-sanitaires et les hôpitaux est resté au même niveau que par le passé.

Concernant l'aide aux adhérents en difficulté (titre 3), elle n'a pas été réduite pour autant, même s'il convient de regretter qu'elle ne s'adresse trop souvent qu'à un petit nombre de groupements (toujours les mêmes), et qui ne cherchent pas ou peu à diversifier l'origine des aides.

Photo de la commission de la mémoire

2 La commission Mémoire, présidée par **Henri SCHWINDT**, Président Délégué, pour l'exercice 2019, a accordé 296 000 € de subventions à 216 établissements scolaires retenus (238 dossiers reçus), permettant ainsi à plus de 12 200 élèves encadrés par près de 1 200 enseignants de faire un voyage éducatif et de Mémoire intéressant et formateur. Hausse de près de 10% pour le quantitatif, mais progression remarquable du qualitatif : les dossiers de ce 26^{ème} prix sont mieux rédigés avec un effort marqué pour la réflexion. Malheureusement, comme beaucoup d'autres manifestations, celle de remise des récompenses aux 14 lauréats n'ont pu se faire à Paris en ce début d'année : elle a donc été reportée à la fin du mois d'octobre.

Le déroulement du prochain 27^{ème} prix a été largement perturbé : de nombreux projets de voyages ont dû être annulés ou reportés pour la fin de cette

présente année : des mesures adaptées seront proposées aux établissements scolaires pour concourir dans de bonnes conditions.

Le champ d'action de cette commission s'est beaucoup élargi au cours de l'exercice passé de par l'engagement très marqué de la fédération pour le soutien d'actions dans des domaines très ciblés et spécifiques, telle la réalisation de rallyes et ou le fonctionnement de sections de cadets de la défense. Un autre engagement important est en cours d'activation. Notre fédération ne pouvant rester étrangère au fonctionnement du Service National Universel. Le **SNU** va toucher toute notre jeunesse au cours de la seizième année pour les faire entrer dans une société de l'engagement. Pour être acteur de sa citoyenneté, 4 objectifs seront fixés à chaque jeune au cours de 3 étapes dont 2 obligatoires dans le cadre de 7 thématiques bien précises. Des actions seront menées tant à l'échelon national que par les groupements : les présidents de groupements ont déjà été sensibilisés pour s'y investir au niveau de leurs moyens. En ce moment même, toutes les installations de notre domaine de NEUVY sont mises à disposition de la préfecture du Cher pour le déroulement de la session 2020 au profit de 170 jeunes de départements voisins.

Ainsi cette commission répond parfaitement aux critères d'une des missions de la fédération : Préserver et transmettre la Mémoire.

Photo de la commission de défense des droits

3 La commission de défense des droits, présidée par **Alain Clerc** vice-président, La commission de défense des droits s'est réunie à 5 reprises. Le président de la commission, membre du CA de l'ONAC-VG, a participé à 8 conseils d'administration et/ou réunions de travail organisées par l'ONAC-VG. Il a participé à 16 réunions des groupes de travail organisés par le Secrétariat d'Etat et a été auditionné à 3 reprises par des parlementaires du Sénat et de l'assemblée nationale. Il était présent à 13 réunions du bureau, du CA de la FNAM et des commissions dont il est membre. Il a représenté la FNAM à 27

reprises auprès d'autres associations, au bureau et au CA de la Fondation pour la mémoire de la Guerre d'Algérie, lors de cérémonies nationales ou associatives et au conseil d'administration de l'Institution des Invalides (1 fois). La commission des droits a diffusé 25 fiches d'information et d'analyse concernant la défense et le respect des droits des combattants d'hier et d'aujourd'hui

Photo de la commission des finances

4 La commission des Finances, présidée par **Jacques SONNET**, administrateur, s'est réunie trois fois. Elle travaille en totale collaboration avec le Trésorier Général et en accord avec le conseil d'administration.

L'année 2019 a été très particulière pour la gestion financière de la FNAM.

Le fait majeur a été la privatisation de la FDJ dont les dividendes sont notre seule source de revenu. Nous avons été gentiment spoliés, sans rien dire, à la création de la FDJ sous M. Pompidou, pour nous montrer extrêmement vigilants en 2019. La première des choses a été de nous faire conseiller par des spécialistes de fusion/acquisition et nous avons pris deux cabinets, l'un d'avocats, l'autre de financiers. Dès le mois d'avril, soit 9 mois avant la signature des actionnaires, nous avons commencé un travail de contact avec Bercy, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), la gouvernance de la FDJ etc...le tout en lien constant avec l'UBFT, l'autre association sœur à l'origine du loto. L'opération nous a été profitable. Avec l'UBFT, nous représentons « l'association des Anciens Combattants ». L'UBFT représente 9.99% du capital de la FDJ alors que le « Bloc FNAM » où sont rentrés : la France Mutualiste, la Carac en plus de l'Amgyo et l'Union Fédérale représente 4.79%. Avec un total de 14,78%, nous sommes, à nous deux, le 2^{ème} actionnaire derrière l'état.

Photo de la commission de la communication

5 La commission de la communication, est présidée par **Richard PERNOD**, administrateur.

Dans le droit fil de ce qui avait été annoncé lors du Congrès de CAEN, l'année 2019 a été dans la suite de 2018, à savoir faire bien connaître la FNAM sur tout le territoire métropolitain et les DOM-TOM.

En effet, le constat de la méconnaissance de la Fédération André Maginot par un nombre non négligeable d'institutionnels sur le territoire national, montre que Maginot se réduit souvent à la Ligne Maginot qui a marqué une période dure de notre histoire en portant un premier effort sur la connaissance de notre fédération et de son illustre parrain, homme d'état remarquable, mais oublié de nos jours, pour les réalisations qu'il a faites pour le Pays, le monde combattant et la pérennité de la France.

Toutes les opérations majeures prévues ont été réalisées pour la plus grande satisfaction de nos adhérents et des personnes que nous avons soutenues.

Sans esprit chronologique, je citerai notamment :

- La rédaction et la diffusion de 3 numéros d'INFO FNAM. Cette lettre d'INFO est importante pour tous les groupements car elle permet de faire connaître à tous ce qui est réalisé sur les territoires. N'hésitez donc pas à communiquer à la commission Communication des résumés d'activités avec photos libres de droit,
- Des actions de communication ciblée autour de la loi sur le droit à réparation du 31 mars 1919 en direction des autorités, mais aussi des associations non FNAM,
- Dans le cadre du Grand Débat National lancé par le Président de la République, une grande journée d'échanges avec les présidents de groupement au siège sur 6 thèmes touchant au cœur de nos préoccupations :
 - le droit à reconnaissance et à réparation
 - la privatisation de la Françaises de Jeux,
 - la réforme des retraites
 - le devenir des drapeaux d'association
 - le travail du G12

- La position de la FNAM sur la journée commémorative du 19 mars. Cette journée de travail a été très positive et nous la renouvellerons à l'avenir.

- Les actions d'accompagnement communication lors du congrès de Caen et lors de la remise du prix du civisme à PARIS.

Toutes ces mesures découlent de la volonté de la Fédération de créer une cohésion entre les groupements et de faire connaître la Fédération qui souffre aujourd'hui terriblement de la méconnaissance totale des actions qu'elle mène, notamment en régional et local.

La fédération comme son nom l'indique doit fédérer afin de montrer un monde réellement uni et responsable du monde combattant.

Elle a encore la capacité de fédérer beaucoup d'associations qui partagent nos valeurs car au-delà de son ancienneté, elle peut œuvrer pour la transmission de la Mémoire et mener des actions de Solidarité.

La commission de la Communication travaille résolument dans cette optique car c'est la seule voie de la pérennité. En 2020 ce travail tendant à faciliter la cohésion et le regroupement sera poursuivi en diffusant notamment des plaquettes pour faire connaître la FNAM.

Pour conclure, n'oubliez jamais de faire connaître la FNAM, votre fédération, lorsque vous menez vos actions sur le terrain car elles ne sont possibles qu'avec le soutien actif de votre fédération, qui vous épaulé et vous aide notamment en moyens financiers.

Que vive encore longtemps, grâce à vous, la Fédération Nationale André Maginot !

Photo de la commission de la charte

6 La commission de la Charte, présidée par **Jean-Marie GUASTAVINO**, vice-président, s'est réunie trois fois, en 2019, au siège fédéral tout en utilisant, lorsque cela était possible, la conférence téléphonique pour les membres qui ne pouvaient se déplacer.

La quatrième réunion s'est faite par téléphone

La commission reçoit désormais, lors de ses réunions et pour avis consultatif, deux correcteurs extérieurs : Mme Janine Goetz, veuve de François Goetz, vice-président fédéral et rédacteur en chef de *La Charte*, et M. Bernard Garnier, président de l'Association des Pupilles de la Nation (Gr 252) et ancien chercheur au CNRS basé à l'Université de Caen.

Trois administrateurs participent également activement à la relecture et aux corrections des épreuves de chaque numéro : MM. Henri Schwindt, président délégué (membre de droit), René Peter, vice-président fédéral, Yvon Rouanet ainsi que M. Robert Hugon, ancien VP de la Fédération et ancien membre de la commission.

Par ailleurs, l'augmentation de contacts avec des pays étrangers, comme l'Allemagne (Trèves), les Etats-Unis (Université de Duke, Caroline du nord) et certains pays d'Afrique (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal ...), tant pour la rédaction d'articles que pour l'obtention d'illustrations ou encore de précisions vient enrichir la qualité et le sérieux de notre revue.

Les aléas de la société, notamment les grèves ou encore la pandémie, ont favorisé et accéléré la mise en place du télétravail, qui était déjà envisagé depuis de longs mois, au sein du service, sans qu'une contrainte extérieure n'en soit à l'origine.

Photo de la commission de la chancellerie

7 La commission de la Chancellerie présidée par **René PETER**, vice-président, s'est réunie trois fois, a traité 325 dossiers de demandes émanant de 82 GR. Ont été décernés 6 diplômes d'honneur, 102 médailles de bronze, 149 d'argent, 61 d'or et 7 dossiers ont été refusés car ne remplissaient pas les conditions d'attribution fixées par le règlement intérieur ou parce que sont restés incomplets, même après la demande de compléments d'information de la parte du secrétariat de la commission. Le nombre de dossiers reçus est en augmentation par rapport à l'année passée.

Photo des nouveaux diplômés « chancellerie »

Photo de la commission relations avec les groupements

8 La Commission des relations avec les groupements, présidée par **Michel BERTHELIN**, secrétaire national.

La Commission s'est réunie 4 fois au cours de l'année. Ont été enregistrés et validés par le Conseil d'administration :

1 Affiliation

- « Amicale du 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes » GR 19
(anciennement adhérent au GR 134) Président M. Jean-Claude MARY

1 Ré-affiliation

- GR 70 « Association nationale des anciens et amis du 9^{ème} RCP »
Président M. Gérard BUCHOUD

14 Radiations

GR 219 « Section fédérale André Maginot des Ardennes »

GR 26 « Amicale des anciens du groupe mobile d'Alsace »

GR 37 « Section fédérale André Maginot du jura »

GR 255 « Combattants unis de Kabylie » ont rejoint le GR 175

GR 81 « Association des déportés, internés et des familles »

GR 83 « Amicale des anciens combattants et victimes de guerre (Vaires-Brou) »

GR 104 « Fraternelle des anciens de la résistance du département des Vosges »

GR 169 « Veterans of foreign wars of the United States »

GR 33 «Section fédérale Lorraine-Champagne-Ardenne» ont rejoint le GR 140)

Et les sections départementales suivantes de la CNRM : 07 ; 12 ; 69 ; 24 et 26.
(Tous les adhérents sont repris par le GR 101 siège parisien)

PARTENARIAT AVEC LA FNAM

- « **L'association des Villes Marraines des forces armées** »
Président Monsieur Louis Giscard d'Estaing

Photo charte d'adhésion

Le conseil d'administration a voté une charte d'adhésion pour les nouveaux groupements affiliés ainsi que les nouveaux présidents.

Photo de la commission du domaine de la grande garenne

La **Commission du Domaine de la Grande-Garenne**, présidée par **Roger LECOT**, administrateur, s'est réunie deux fois.

Nos actions commerciales obtiennent de bons résultats mais le taux d'occupation du Domaine est encore nettement insuffisant, particulièrement en ce qui concerne la Maison des Jeunes(campus).

A la lecture des fiches d'appréciations qui sont remises à la clientèle, une large majorité dit être satisfaite des services que nous offrons.

Notre effort de communication se porte sur les Groupements qui ne viennent plus ou qui ne sont jamais venus.

Notre Domaine est parfaitement adapté pour recevoir des congrès, des assemblées générales, des séminaires, des événements familiaux et des séjours de détente.

En 2019, une centaine de Groupements ont fréquenté la Grande-Garenne.

Nous les remercions sincèrement pour cette marque de fidélité à la FNAM.

Les fêtes de fin d'année ainsi que celles du 14 juillet, du 15 août et de la Saint-Valentin remportent toujours un indéniable succès.

Le Domaine de la Grande-Garenne est la "Maison" de tous les adhérents de la FNAM. Nous espérons qu'ils y viendront nombreux.

La Commission du Domaine de la Grande-Garenne ayant été dissoute par le conseil d'administration, le 27 novembre 2019 par 13 voix contre 11 et 2 abstentions, ce compte-rendu est le dernier émanant de ladite commission.

Photo de la résidence André Maginot

L'association de la Résidence André Maginot, à connu en 2019 un changement de président en juin, après l'adoption de nouveaux statuts en avril.

Monsieur Maurice GAMBERT a quitté la présidence en fin de mandat électif ; **Roger DEGUELDRE** lui succède.

Pour respecter les nouveaux statuts, une organisation nouvelle, administrative et financière à été mise en place. L'Association de la Résidence André Maginot (ARAM) qui a considérablement réduit ses besoins en dotation de fonctionnement respecte le calendrier fixé en 2015 avec pour objectif réalisable en 2021 de limiter la dotation annuelle FNAM à 150 000 €, pour apporter aux 75 résidents de notre EHPAD, le meilleur confort de fin de vie dans un environnement de grande qualité.

Photo d'André Maginot

La Fédération Nationale André Maginot assure par la continuité l'aide apportée aux anciens combattants. Mais notre Fédération doit penser à se rajeunir, elle doit mieux faire connaître le travail remarquable de nos commissions : solidarité, mémoire et défense des droits notamment.

Elle doit se tourner vers la jeunesse de notre pays par le biais du SNU, des Cadets de la Défense, des Rallyes Citoyens etc..

La Fédération dans ce monde actuel doit plus et mieux communiquer, afin de faire connaître ses actions au-delà du monde combattant. Elle doit utiliser les moyens modernes de communication que nous offres le 21^{ème} siècle.

Elle doit s'ouvrir vers les jeunes générations afin de continuer à rayonner de nombreuses années encore.

Je vous remercie.